

CONSEIL LOCAL DE LA VIE ASSOCIATIVE Réunion 8 – 24/11/22

VILLE DE
SAINT MEDARD
EN JALLES



CLVA – 24 novembre 2022

Ordre du jour :

- 1 – introduction – accueil –
- 2 – campagne de demande de subvention :
le saviez vous ?
- 3 - point sur la soirée des bénévoles
- 4 – dates à venir et à fixer



Demander une subvention à la ville, mais.... savez-vous ?

*Un des objectifs d'une commune participative, est de donner l'information aux usagers.
Informer – communiquer sur le fonctionnement de la Municipalité pour permettre à chaque
citoyen de s'exprimer en toute connaissance de cause.*

La campagne de subvention, c'est maintenant !

une demande de subvention...



Demander une subvention à la ville, mais.... savez-vous ?



Quel est le montant total de
subvention attribué chaque année ?

- ± 1 200 000,00 €
- ± 750 000,00 €
- ± 2 150 000,00 €



Demander une subvention à la ville, mais.... savez-vous ?

± 1 200 000,00 €

Réparties entre une centaine d'associations
(110 pour cette année)



Dont ~30 000,00 € pour de l'investissement :
*D'un point de vue comptable, l'investissement représente
l'acquisition d'un bien durable qui augmente la valeur du
patrimoine (actif du bilan comptable) et fait l'objet d'un
amortissement dont la durée et le taux sont fonction de sa
nature (différents types d'investissements)*

Le reste sur le budget de fonctionnement
=> qui est de plus en plus contraint chaque année



Demander une subvention à la ville, mais.... savez-vous ?



À quoi correspond une subvention de fonctionnement ?

- Un soutien aux dépenses courantes de l'association (assurances, frais de gestion et de location, frais de personnels) ?
- Un soutien aux dépenses des activités de l'association ?
- Un soutien aux dépenses pour les projets de l'association ?



Demander une subvention à la ville, mais... savez-vous ?

Un soutien aux dépenses courantes de l'association
(assurances, frais de gestion et de location,
frais de personnels) = le socle

=> soutien au projet de l'asso : les actions spécifiques qui ne sont pas amenées à être reproduites tous les ans et/ou qui ne sont pas dans l'objet associatif.

=> soutien aux actions qui entrent dans les axes prioritaires

=> soutien investissement : D'un point de vue comptable, l'investissement représente l'acquisition ou la d'un bien durable destiné à rester au moins un an sous la même forme, qui augmente la valeur du patrimoine de l'entreprise (actif du bilan comptable) et fait l'objet d'un amortissement dont la durée et le taux sont fonction de sa nature (différents types d'investissements)



Demander une subvention à la ville, mais.... savez-vous ?



Quels sont les projets qui font l'objet
d'une attention particulière ?

Les projets :

- Destinés aux personnes handicapées
- En direction des animaux errants
- de pratique artistique et culturelle



Demander une subvention à la ville, mais.... savez-vous ?

Les 3 !

Les Axes prioritaires :
le social, l'écologie, les pratiques démocratiques, l'égalité et la lutte contre les discriminations.

La politique associative se décline dans une logique de cohésion du territoire et d'utilité sociale, à travers les objectifs suivants :

- Favoriser l'accessibilité des pratiques culturelles et sportives (*encouragement pour rendre les pratiques plus hospitalières aux différents handicaps.*)
- Promouvoir les actions éducatives, le bien-être et la santé.
- Lutter contre les inégalités sociales, inégalités de genre et toutes formes de discriminations.
- Développer les actions de proximité et de solidarité.
- Consolider le lien social.
- Développer les actions de développement durable.
- Mettre en place des démarches de participation citoyenne.
- Accompagner les acteurs associatifs dans leurs projets et Favoriser l'engagement bénévole...

= Intérêt général et local



Demander une subvention à la ville, mais.... savez-vous ?



Ce qui peut être déterminant dans l'arbitrage
d'une demande de subvention ?

- Nombre d'adhérents de SMJ
- Les disponibilités de l'association
- La participation de l'association
aux actions portées par la ville



Demander une subvention à la ville, mais... savez-vous ?

Les disponibilités de l'association

La Municipalité souhaite accompagner les structures :

- à demander **le juste montant** ,
- à lutter contre la thésaurisation.



Thésauriser
Ce n'est pas épargner



Demander une subvention à la ville, mais.... savez-vous ?



Pourquoi la campagne de demande est en novembre et le Conseil Municipal est en Février ?

- Parce que cela a toujours été comme ça
- Parce qu'il y a les vacances à Noël
- Le temps de traitement des demandes





Demander une subvention à la ville, mais.... savez-vous ?

Parce qu'il y a les vacances à Noël !



> Rétro-planning :

Octobre (à déterminer)	Formation des agents sur le logiciel GMA (subventions)
Vendredi 21 octobre 14h30	Réunion briefing instruction des dossiers de subventions des chefs de services concernés
Du 28 oct. Au 28 nov.	Campagne ouverte aux associations
Du 28 nov au 09 décembre	Traitement des dossiers par les services Avis des chefs de service
Du 12 au 16 décembre	Transmission des dossiers à la Direction Générale pour avis
Du 19 décembre 2022 au 2 janvier 2023	Étude des dossiers par les Adjointes au Maire délégués ou conseillers municipaux en lien avec les services
Du 2 au 13 Janvier 2023	Réunions d'échanges avec les services
Du 16 au 20 janvier 2023	Présentation des propositions au Maire par l'Adjointe à la vie associative
Du 23 au 25 janvier 2023	Rédaction de la délibération
30/01/23	Présentation délibération aux Commissions
08/02/23	Présentation délibération au Conseil Municipal



Soirée des bénévoles - proposition

Déroulement proposé :

- 19h : Accueil des bénévoles : hall d'entrée de la Salle Antonin Larroque
- distribution de badges et tirage au sort (à confirmer) d'un parcours couleur
- 19h15 : Grande salle A. Larroque,
Ouverture de la soirée,
Discours des élus,
Présentation du Conseil Local de la Vie Associative
- 19h45 : Présentation du déroulement de la soirée :
- chaque bénévole est pourvu d'une couleur qui détermine un parcours dans le bâtiment d'à côté : Maison des associations et de la Citoyenneté
 - dans certaines salles, ils trouveront des questions simples auxquelles ils devront répondre de façon synthétique
 - chaque groupe, sera accueilli / accompagné d'un membre de notre équipe et/ou d'un membre du Conseil Local de la Vie Associative
- 20h30 : Retour A Larroque pour tous,
Prise de parole des élu-es en conclusion
Affichage des productions des salles par l'équipe
Atelier Photomaton et Apéro dinatoire pour clôturer la soirée



Soirée des bénévoles - proposition

- Fiche projet

DATES A VENIR & A FIXER



Apéro-Assos : lutte pour l'égalité et contre les discriminations => 23 janvier 2023

Les projets à faire avancer :

- comment amorcer la mutualisation sur la commune ?

Les moments de co-construction à fixer en 2023 :

- Faire vivre la MAC de SMJ
- Guide Pratique Réduction des déchets spécial SMJ